

Metz, le 5 octobre 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

DELTAMENAGEMENT
9A Rue St Léon
57850 DABO

OBJET : Dossier de déclaration concernant le projet de lotissement « le Potager du Château » sur la commune de PANGE
Courrier de non opposition

RÉF. : DIOTA-230428-085948-910-401

Monsieur le Directeur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

• **Projet de lotissement « le Potager du Château » à PANGE**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 03 octobre 2023, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de Pange où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Copie pour information :

- SIRUS VRD
21 RUE DE SARRE – BP 15135 – 57074 METZ CEDEX 03
- Commune de PANGE
1 Allée. des Tilleuls - 57530 PANGE



Céline DELLINGER